

Baromètre Avere-France
Marché automobile : véhicules électriques

Plus de 400 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation et 10 % de parts de marché : en route pour le million de véhicules en 2022 !

En octobre 2020, les modèles électriques et hybrides rechargeables ont continué leur belle progression observée depuis le début de l'année. Pour la première fois, ils ont atteint les 10 % de parts de marché.

Aujourd'hui, plus de 400 000 véhicules électriques et PHEV circulent en France !

Les véhicules électriques et hybrides rechargeables (PHEV) totalisent 10 % du marché avec plus de 21 000 immatriculations en octobre 2020, sur un marché automobile en retrait (- 9 % par rapport à octobre 2019). Les immatriculations bondissent de + 198 % par rapport à la même période en 2019. Ces excellents chiffres permettent de rattraper le retard pris durant le premier confinement sur l'objectif des 170 000 immatriculations prévues par le contrat stratégique de filière pour 2020 ; réalisées à 80 %.

Au total, 413 352 véhicules électriques et hybrides rechargeables ont été immatriculés depuis le début de l'année 2010.

Cécile Goubet, Déléguée générale de l'Avere-France, précise : *« Le rattrapage des immatriculations d'hybrides rechargeables accentue la dynamique du segment des véhicules électriques et PHEV qui ont représenté, en octobre 2020, 10 % de parts de marché en France contre un peu plus de 3 % en octobre 2019. La même tendance est observée au niveau européen, confirmant la dynamique globale du marché. Nous voyons par ailleurs une appétence toujours aussi forte des particuliers pour les véhicules 100% électriques : ils représentent 60 % des acquéreurs, là où ils forment à peine plus d'1/3 des acheteurs d'hybrides rechargeables. Reste à s'assurer que tous ces véhicules puissent accéder facilement à la recharge. Avec 1 point de recharge pour 13 véhicules, l'accès à la recharge nécessite un gros coup d'accélérateur pour accompagner le marché ».*

Voitures particulières électriques : 10 043 immatriculations (+ 129 %)

10 043 voitures particulières électriques ont été livrées en octobre 2020, soit une hausse de + 129 % par rapport à la même période en 2019. La Renault Zoé domine toujours le classement avec 2 507 immatriculations (+ 29 % en comparaison avec octobre 2019 pour 25 % de parts de marché). La Peugeot e-208 arrive deuxième et n'a jamais été aussi proche de la Renault Zoé en termes d'immatriculations (1 988 immatriculations, soit 20 % de PDM). En troisième position se place la Kia e-Niro (678 immatriculations ; 7 % de PDM) à égalité avec la Renault Twingo Electric, tout juste introduite sur le marché. Le Hyundai Kona est cinquième du classement (627 immatriculations ; 6 % de PDM).

Au total, 80 581 véhicules particuliers électriques ont été immatriculés depuis le début de l'année 2020 (soit une hausse de + 132 % par rapport à la même période en 2019).

Le segment représente 6 % des immatriculations enregistrées. Les modèles les plus vendus sont la Renault Zoé (28 487 unités ; 33 % de parts de marché), la Peugeot e-208 (14 134 ; 16 % de PDM) et la Tesla Model 3 (5 098 ; 6 % de PDM).

Utilitaires légers électriques : 940 immatriculations (+ 36 %)

Le segment des utilitaires légers électriques repart à la hausse après l'accalmie de cet été : 940 immatriculations ont été réalisées en octobre 2020, contre 691 en octobre 2019 (+ 36 %). Les trois utilitaires légers électriques les plus immatriculés sont le Renault Kangoo ZE (431 modèles livrés ; + 43 % par rapport à octobre 2019 pour 46 % de parts de marché), la Renault Zoé (102 voitures mises en circulation ; + 100 % ; 11 % de PDM) et la Peugeot e-208 (71 unités ; + 31 ; 8 % de PDM). En quatrième et cinquième positions arrivent les Volkswagen e-Crafter (52 immatriculations) et Nissan e-NV200 (47). L'électrique représente 2,3 % des utilitaires immatriculés sur la période.

Au total, 6 497 utilitaires légers électriques ont été immatriculés depuis le début de l'année 2020 (soit une baisse de - 3 % par rapport à la même période en 2019).

Le Renault Kangoo ZE (2 631 unités ; 40 % de part de marché), la Renault Zoé (1 266 ; 19 % de PDM) et le Nissan eNV200 (554 ; 9 % de PDM) ont été les véhicules du segment les plus immatriculés depuis janvier 2020.

Hybrides rechargeables : 10 214 immatriculations (+ 399 %)

10 214 véhicules hybrides rechargeables ont été immatriculés en octobre 2020 contre 2 045 en octobre 2019 (soit une progression de + 399 %). En un an, l'offre en véhicules hybrides rechargeables s'est considérablement étoffée, puisque les immatriculations mentionnées ci-dessus se répartissent entre 60 modèles.

Le Renault Captur, fraîchement introduit en version PHEV, s'impose à la première place avec 1 693 unités mises à la route, soit 17 % de parts de marché : jamais un véhicule hybride rechargeable n'aura été autant immatriculé sur un mois ! Il devance le Citroën C5 Aircross qui réalise sur octobre de très bons scores lui aussi : 926 immatriculations pour 9 % de PDM. L'Audi Q5 arrive troisième (612 modèles mis en circulation ; 6 % de PDM). Il est talonné par le Mercedes GLC (513 exemplaires immatriculés) et la Volkswagen Golf (470). A noter que le Peugeot 3008, véhicule hybride rechargeable le plus immatriculé ces derniers mois, arrive en neuvième position en octobre : une « chute » explicable par l'introduction de la version restylée du modèle et la phase de transition que celle-ci a pu engendrer. Le segment, largement dominé par des SUV, représente 4,8 % des immatriculations enregistrées sur la période.

Au total, 50 681 véhicules légers hybrides rechargeables ont été immatriculés depuis le début de l'année 2020 (+ 267 % par rapport à 2019).

Au top 3 des véhicules légers hybrides rechargeables les plus immatriculés : le Peugeot 3008 (5 283 unités ; 10 % de part de marché), le DS 7 Crossback (3 567 ; 7 % de PDM) et le Renault Captur (3 429 ; 7 % de PDM).



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides rechargeables, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.
